

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00926

Numéro SIREN : 494 175 672

Nom ou dénomination : A & T CONSULTING PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2019 sous le numéro de dépôt 54048

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/54048

Déposant :

Nom/dénomination : A & T CONSULTING PARTNERS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 494 175 672

N° gestion : 2007 B 00926



A&T CONSULTING PARTNERS

117 Av Victor Hugo

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Activité principale de l'entreprise : Conseil aux entreprises

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

Fait à PARIS
Le 03/06/2019

Henri BENATTAR
EXPERT COMPTABLE

HBL CONSEIL
81 rue de Miromesnil

75008 PARIS
01 47 42 16 86



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

A&T CONSULTING PARTNERS
117 Av Victor Hugo
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 8 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	460 956 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	445 192 Euros
- Résultat net comptable,	(678) Euros

Fait à PARIS
Le 03/06/2019

Henri BENATTAR
EXPERT COMPTABLE



BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2018 12 mois		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles	1 1 2 8 5 1	9 0 5 5 7	2 2 2 9 4
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations	7 0 0 0 0	3 0 0 0 0	4 0 0 0 0
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 7 0		2 7 0
	Total II	1 8 3 1 2 1	1 2 0 5 5 7	6 2 5 6 4
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	1 0 4 6 6 6		1 0 4 6 6 6
	Autres créances	2 0 4 7		2 0 4 7
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	2 8 8 8 5 2		2 8 8 8 5 2
	Charges constatées d'avance (3)	2 8 2 7		2 8 2 7
	Total III	3 9 8 3 9 2		3 9 8 3 9 2
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 8 1 5 1 3	1 2 0 5 5 7	4 6 0 9 5 6

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

HBL CONSEIL



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2018	12 mois
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 130 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 3 0	0 0 0
	Réserves	1 3	0 0 0
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	8 5	5 6 1
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 7 8	-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	2 2 7	8 8 3
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		3 9
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	9 8 7
	Dettes fiscales et sociales	2 2 3	0 4 7
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	2 3 3	0 7 3
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 6 0	9 5 6
		2 3 3	0 7 3

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

HBL CONSEIL



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018 12 mois	
	France	Exportation
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	4 4 5 1 9 2	
Chiffre d'affaires NET	4 4 5 1 9 2	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		3
Total des Produits d'exploitation (I)		4 4 5 1 9 5
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes *		7 4 4 3 9
Impôts, taxes et versements assimilés		7 3 8 1
Salaires et traitements		2 4 7 4 7 8
Charges sociales		9 5 7 9 8
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		2 0 1 0 7
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges		1
Total des Charges d'exploitation (II)		4 4 5 2 0 4
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		9 -
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

HBL CONSEIL



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	12 mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
2. Résultat financier (V-VI)		
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		9 -
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		8 0
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		4 5
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		3 5
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		7 0 4
Total des produits (I+III+V+VII)		4 4 5 2 7 5
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 4 5 9 5 3
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		6 7 8 -

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

HBL CONSEIL



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

a) Dépréciation des éléments d'actif

La valeur actuelle des éléments d'actif est testée dès l'apparition d'indice de pertes de valeur. Dès lors que les valeurs vénales et d'usage sont inférieures à la valeur nette comptable, une dépréciation est calculée et enregistrée.

b) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'emprunt nécessaires au financement de l'acquisition des immobilisations corporelles ne sont pas intégrés au coût d'acquisition.

Les frais accessoires ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition. Tous les coûts non rattachés au coût d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	5 ans

c) Immobilisations financières, Participations.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à

HBL CONSEIL



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

l'acquisition, ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition. Tous les coûts non rattachés au coût d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur de rendement, valeur d'actif net), est inférieure à la valeur brute, une dépréciation de cette valeur est constituée du montant de la différence.

d) Créances .

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	82 663		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 445		2 743
TOTAL	110 108		2 743
Autres participations	30 000		40 000
Prêts, autres immobilisations financières	270		
TOTAL	30 270		40 000
TOTAL GENERAL	140 378		42 743

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			82 663	82 663
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 188	30 188
TOTAL			112 851	112 851
Autres participations			70 000	70 000
Prêts, autres immobilisations financières			270	270
TOTAL			70 270	70 270
TOTAL GENERAL			183 121	183 121

HBL CONSEIL



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	46 962	16 533		63 495
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 488	3 574		27 062
TOTAL	70 450	20 107		90 557
TOTAL GENERAL	70 450	20 107		90 557

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	16 533				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 574				
TOTAL	20 107				
TOTAL GENERAL	20 107				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	30 000				30 000
TOTAL	30 000				30 000
TOTAL GENERAL	30 000				30 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	270		270
Autres créances clients	104 666	104 666	
Personnel et comptes rattachés	685	685	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 294	1 294	
Groupe et associés	68	68	
Charges constatées d'avance	2 827	2 827	
TOTAL	109 810	109 540	270

HBL CONSEIL



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 987	9 987		
Personnel et comptes rattachés	103 252	103 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 792	73 792		
Impôts sur les bénéfices	704	704		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 575	40 575		
Autres impôts taxes et assimilés	4 724	4 724		
Groupe et associés	39	39		
TOTAL	233 073	233 073		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200
Dettes fiscales et sociales	161 099
Total	162 299

HBL CONSEIL





PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin, à dix heures trente.

Les associés de la société A&T Consulting Partners, SARL au capital de 130 000 euros divisés en 500 parts sociales, dont le siège social statutaire est situé 117 avenue Victor Hugo à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) se sont réunis dans les locaux de la société sur convocation qui leur a été adressée individuellement en main propre, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. Philippe TORRES, Gérant.

Sont présents :

- Mlle Pascale ABTAN, propriétaire de 249 parts sociales,
- M. Philippe TORRES propriétaire de 249 parts sociales.

Est absent :

- Mme Christine HEULIN, propriétaire de 2 parts sociales,

Soit au total 2 associés présents, totalisant 498 parts.

Le Gérant constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 et approbation des comptes,
- affectation des résultats,
- pouvoir pour effectuer les formalités.

Le Gérant dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que l'inventaire,
- le rapport de gestion,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée,
- la feuille de présence.

Mail : contact@at-consulting.eu - TVA intracommunautaire : FR 77494175672 RCS de Nanterre 494 175 672 – Code APE 741 G





Le Gérant déclare que les documents requis ont été remis aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le Gérant donne ensuite lecture des documents ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte

Première résolution :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

Les associés décident d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 678 € de la manière suivante :

Affectation au report à nouveau : - 678 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte qu'aucun dividende n'avait été mis en distribution au titre des 3 exercices précédents.





Troisième résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Philippe TORRES pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant

Philippe TORRES

